Image not found or type unknown

Dans la presse à notre sujet (tentative d'empoisonnement)

publié le **14/12/2018**, vu **1722 fois**, Auteur : Valentin GUISLAIN

Article paru dans la Voix du Nord le 13 décembre 2018

Maître GUISLAIN a défendu, par-devant le tribunal correctionnel de Béthune, une mère de famille de 70 ans accusée d'avoir voulu mettre fin à ses jours ainsi qu'à ceux de son fils handicapé.

Les faits, passibles de la cour d'assises sous la qualification d'empoisonnement, étaient "correctionnalisés" en administration de substance nuisible.

Maître GUISLAIN s'est attaché, dans sa plaidoirie, à défaire les préjugés qu'il tel dossier pouvait inspirer.

Tel est là le travail d'un avocat : être, parfois, le compagnon des chutes.

Monsieur Stéphane DEGOUVE, journaliste à la Voix du Nord, a écrit un article au sujet de ce dossier. Qu'il nous soit permis d'en citer un extrait.

"Dans cette affaire « d'une infinie tristesse », Me Valentin Guislain, avocat de la septuagénaire n'a pas nié les faits. Il a parlé de cette femme qui « depuis 44 ans n'est exclusivement qu'une mère », une femme seule qui s'est oubliée pour son fils. Normalement, explique-t-il, une mère couve son enfant, le fait grandir et espère le voir un jour s'envoler. Mais ici le fils ne peut pas s'envoler, ses ailes sont abîmées du fait de son handicap qui se traduit par un retard mental, une hypotonie, une boulimie, du cholestérol, etc. ce qui demandait « une surveillance permanente ». Son fils était « un fardeau. mais un fardeau qu'on aime ».

Alors quand la maladie de cette mère – chez qui le psychiatre a décelé un effondrement dépressif – s'est ajoutée à la maladie du fils, oui elle a eu ce projet de partir ensemble. L'avocat ne plaide pas la relaxe mais demande aux juges de « comprendre l'amour de cette mère » qui ne voit plus son fils placé dans une structure car elle se sent coupable. De « ne pas ajouter une peine au malheur ».

L'article peut être lu ici : http://www.lavoixdunord.fr/506676/article/2018-12-14/70-ans-elle-voulu-partir-avec-son-fils-handicape

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés